

Sécurité routière: véhicules à moteur à deux roues, prescriptions pour la béquille (abrog. directive 93/31/CEE). Codification

2003/0059(COD) - 25/09/2007 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant le rapport de M. Hans-Peter **MAYER** (PPE-DE, DE), le Parlement européen se rallie totalement à la position de sa commission des affaires juridiques et approuve sans amendement - en 1^{ère} lecture de la procédure de codécision - la proposition modifiée de directive du Parlement européen et du Conseil relative à la béquille des véhicules à moteur à deux roues (version codifiée).